

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 02267

Numéro SIREN : 399 144 229

Nom ou dénomination : A.D.O. - AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE

Ce dépôt a été enregistré le 08/02/2024 sous le numéro de dépôt A2024/003331

AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE
Société par actions simplifiée au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 18 rue de Ribosi, 31490 LEGUEVIN
RCS TOULOUSE 399.144.229

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 1ER JANVIER 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois,
Le 1er Janvier,
A 17 heures,

La société 2SI, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 18 rue de RIBOSI, 31490 LEGUEVIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS TOULOUSE 842.471.138,
Représentée par son Président, Monsieur Stéphane FERNANDEZ,

Associée unique de la société AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE,

En présence de Monsieur Stéphane FERNANDEZ, Président non associé de la Société,

Étant précisé que la société SECAR, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et prenant acte de la démission de Monsieur Stéphane FERNANDEZ de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

La société 2 SI, Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 euros, dont le siège social est 18 bis chemin du Moulin, 31840 SEILH, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 842.471.138,
représentée par Monsieur Stéphane FERNANDEZ, Président.

Monsieur Stéphane FERNANDEZ, au nom de La société 2 SI qu'il représente, accepte les fonctions de Président et déclare, pour lui-même et pour sa société, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

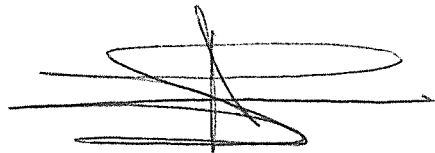


DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société 2SI

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned below the text 'Pour la société 2SI'.